

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 48

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

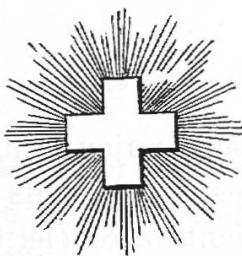
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 48.



LAUSANNE

2 décembre 1911

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Pour former une âme (fin).* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — *PARTIE PRATIQUE : Etude du livret.* — *Rédaction.* — *Mon cahier d'écriture.* — *Cours complémentaires.* — *Gymnastique.*

POUR FORMER UNE AME (fin).

M. Lhotzky proscrit rigoureusement les châtiments corporels. Les coups, prétend-il, ont pour effet d'éveiller une sensualité précoce. Ce mode de répression n'est pas moral et il convenait aux moeurs barbares d'un autre âge. Peut-être va-t-il un peu loin. La sagesse des nations et celle de l'auteur du livre des Proverbes sont en désaccord avec les vues du pédagogue allemand. Il est vrai que celui-ci se moque du vieux Salomon, qui n'a pas dû être éducateur émérite, si l'on en juge par la conduite de Roboam. L'auteur avoue d'ailleurs qu'il a donné quelques taloches ; il le regrette et recommande plutôt d'isoler le petit rebelle sans l'enfermer. Une autre habitude déplorable, c'est d'humilier les enfants ou de les tourner en ridicule. Il est préférable, si l'on a quelque chose à reprocher, de le faire dans l'intimité du tête à tête, affectueusement et sans ironie.

Et ces bons conseils, judicieux et profonds, se poursuivent pendant bien des pages. Nous y renvoyons tous ceux qui ont des enfants à éduquer. Il faut résister à l'envie de citer les pensées justes, marquées au coin de l'originalité, qui se pressent sous la plume de l'auteur. Il y a sans doute des répétitions qu'un écrivain de race eût évitées, mais M. Lhotzky ne prétend pas à ce titre, et s'il répète c'est pour mieux faire entrer dans l'esprit de ses lecteurs les convictions qu'il possède.

Dans le chapitre : éducation physique, avec le sous-titre : le

mystère de la vie, le problème aujourd’hui si discuté de l’éducation sexuelle est abordé. C'est aux parents et non au professeur ou à un médecin qu'il appartient de révéler délicatement et progressivement ce mystère. La confiance est la clef qui donne accès à l’âme de nos enfants.

Il vaut la peine de s’arrêter sur ce que l'auteur dit des jeux des enfants. « Les jouets les plus utiles ne se trouvent pas chez le marchand; les meilleurs sont ceux que l'enfant se fabrique lui-même. » Nous laissons au lecteur le soin de découvrir les choses charmantes que contient ce chapitre.

L’importance de la vie de famille est relevée avec force. Entre autres avantages, M. Lhotzky y voit un préservatif contre certains effets fâcheux de l’école. Non point, hâtons-nous de le dire, qu'il soit hostile à l’école, et aux maîtres, comme il est de mode dans certains milieux. Au contraire, il voit d’heureux effets à l’obligation scolaire, à condition que cette éducation imposée soit complétée à la maison. Parlant des conflits possibles entre la famille et l’école, le rôle des parents vraiment sensés, dit-il, sera plutôt de calmer l’élcolier qui aurait été victime d’une injustice, de l’engager à supporter ces petits désagréments avec courage et bonne humeur. D’ailleurs les torts des maîtres sont en général fortement exagérés : le plus souvent leur prétendue incapacité est loin d’égaler celle des parents eux-mêmes. Les maîtres ont une rude tâche : préparer la jeunesse à la vie. Leur traitement, dit M. Lhotzky, est souvent insuffisant et cela n'est pas à l'honneur de la société. C'est à eux qu'on devrait donner les plus beaux traitements, car c'est à eux que nous confions ce que nous avons de plus précieux : nos enfants. C'est là parler d'or aussi rare que réconfortant à entendre dans la bouche des parents. Nous livrons à la méditation de ces derniers les remarques qui terminent les chapitres : l’école et la maison, l’école et l’obéissance. Ce sont des idées qu'on ne saurait trop répandre dans toutes les familles. Nous en disons autant de celles qui ont trait au choix d'une carrière. Quel bon sens et quelle élévation ! Il en est des pensées de ce livre comme d'un panier de belles cerises, on ne sait laquelle il faut croquer. Quand on croit avoir pris la plus belle, on en trouve vingt autres qui la valent bien, et

on est tenté d'aller jusqu'au fond. Voilà pourquoi nous recommandons en terminant la lecture et surtout la méditation du beau livre de Lhotzky et nous remercions ici le « Foyer solidariste » d'en avoir rendu l'accès facile aux lecteurs de langue française. Dans une note qui suit la préface, la traductrice déclare que la fidélité qu'on s'est efforcé de garder au texte original, n'implique point une adhésion sans réserve à toutes les idées exprimées par l'auteur. Nous en dirons autant des vues de Lhotzky sur l'enfant et la religion. Sa conception de la religion nous paraît incomplète, un peu confuse : c'est un christianisme tellement élargi, qu'il confine au panthéisme. Il parle beaucoup de la nature. « Voulez-vous initier votre enfant au grand sanctuaire de la nature que nous appelons *Dieu*? » (page 198). Plus loin, il parle de Dieu qu'on peut se représenter comme le *moi* élargi à l'infini. Cette conception un peu panthéiste, le dédain marqué par l'auteur pour toute forme, tout dogme, et les communions chrétiennes, en général, sont un des côtés faibles de l'ouvrage. Cette réserve faite, quelle hauteur de vue, quel respect, quelle admiration pour la personne du Christ, dont les enseignements sont proposés non seulement à une adhésion platonique, mais à l'activité pratique de tout éducateur! Ce livre est destiné à des mères, dit l'auteur en terminant. Nous l'appellerions de préférence un nouveau « Livre des mères », car, à notre connaissance, il n'y a guère de livres plus vrais, plus vécus et plus réconfortants sur ce sujet-là.

H. GAILLOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **† François Tesse.** — Grâce à l'obligeance de M. Oscar Jan, à Lausanne et M. Courvoiser, à Trélex, nous avons reçu les indications suivantes sur cet excellent collègue que la mort inexorable vient d'enlever à la fleur de l'âge, au moment où il donnait toute la mesure de talents pédagogiques incontestables. Un empoisonnement de sang survenu à la suite de la carie des dents, a emporté en quelques heures et après d'indicibles souffrances, celui que l'on pouvait croire taillé pour fournir une longue carrière.

Un nombreux cortège de parents, d'amis et d'élèves affligés l'a accompagné au champ du repos, lundi 6 novembre. MM. Lavanchy, contrôleur, au nom des autorités communales de Lausanne et Ernest Visinand, instituteur, au nom de la S. P. V., ont rappelé en termes émus l'activité et les qualités de cœur du défunt. Puis, un chœur de circonstance, chanté par un groupe d'instituteurs et une

touchante allocution de M. Vallotton, pasteur, ont clôturé cette poignante cérémonie.

Né en 1880, à Lausanne, François Tesse suivit durant sa jeunesse l'Ecole d'application dirigée par notre vénéré M. Hermenjat qui, malgré son grand âge et l'âpreté de ce jour d'arrière automne, tint à accompagner son ancien élève au champ du repos. Bréveté en 1899, notre collègue défunt, partit comme précepteur en Russie. Mais au bout de six mois, se sentant pressé de mettre ses forces et ses talents pédagogiques au service de la jeunesse vaudoise, il fut appelé à diriger provisoirement la première classe mixte de Genolier durant l'hiver 1899-1900. Au printemps, il fut appelé à Pampigny qu'il quitta au bout de trois ans pour diriger une des classes d'Orbe où il enseigna pendant huit ans. Dans cette ville, il dépensa le meilleur de lui-même tant dans sa classe qu'au sein des nombreuses sociétés de la ville dont il faisait partie.

Mais il avait la nostalgie de sa ville natale et son plus grand désir était de pouvoir enseigner une fois dans ce Lausanne qu'il aimait tant. Aussi ce fut pour lui un beau jour que celui du 4 septembre dernier où, après un examen brillant, il prit possession de sa classe d'Ouchy, dont les petits élèves furent bientôt conquis par sa grande bonté et son enseignement clair et consciencieux. Mais hélas ! triste destinée, au moment où son vœu le plus cher était exaucé, deux mois après, jour pour jour, il expirait ! Néanmoins, les autorités lausannoises, comme l'a fort bien dit leur représentant, avaient eu le temps de l'apprécier. Tesse avait à un haut point le don de captiver ses élèves et de s'en faire chérir ; le meilleur témoignage de leur attachement à leur maître regretté, ils l'ont donné au cimetière par l'unanimité de leur désolation.

Nous avons pu constater aussi combien grande était son activité, dérivant de son naturel et d'un ardent désir de faire honneur à ses affaires. Les premiers symptômes du mal foudroyant qui devait l'emmener étaient déjà visibles, qu'il écrivait pour la « Feuille d'avis d'Orbe » un long article sur les origines de cette ville, « voulant, disait-il, apporter sa modeste contribution au Jubilé Pierre Viret. » Arrivé à la date 1555, il a dû poser la plume... Le numéro du 8 novembre contient à la fois ce « chant du cygne » de notre ami et les adieux de la rédaction à son dévoué correspondant.

Le défunt laisse un enfant de trois ans et une veuve éplorée, pour qui les nombreux témoignages de douloureuse sympathie seront, nous l'espérons, un réconfort.

Repose en paix, ami ; après avoir connu les amertumes de la vie, tu as rejoint ce père et ce frère bien-aimés dont tu nous parlais encore dernièrement. Tes camarades de classe, qui avaient tous tenu à t'accompagner à ta dernière demeure, tes collègues, tes amis, tous ceux qui t'ont connu garderont de toi le souvenir d'un ami fidèle, d'un collègue dévoué, et, notre pays, celui d'un serviteur.

A. D.

*** **Retraites.** — Mlle Guignard, institutrice, vient de prendre sa retraite après 30 ans de services, dont 9 à Villars-le-Grand et 21 à Pully. Mlle R. Dubuis s'est retirée également, après 25 ans d'enseignement dans la localité. Elle a consacré toute sa carrière aux petits du village. Les autorités communales ont tenu à manifester leur profonde reconnaissance à ces deux fidèles fonctionnaires. Une

modeste cérémonie eut lieu au Temple. Etaient présents : les membres de la Municipalité et de la Commission scolaire, M. Henchoz, inspecteur, le personnel enseignant et les élèves. Des remerciements sincères furent adressés par MM. Fornerod, pasteur, Borgeaud, président de la Commission scolaire, et Studer, instituteur. Les deux institutrices démissionnaires reçurent chacune un charmant souvenir avec dédicace.

La cérémonie fut suivie d'une collation offerte par la Municipalité.

Comme toujours, nous nous associons par la pensée à ces touchantes cérémonies d'adieu, qui montrent que, dans notre pays, on sait encore montrer de la reconnaissance et apprécier le dévouement et le devoir fidèlement accompli.

A. D.

*** **Retraite.** — C'est celle de M. Emile Morel, instituteur à Arnex-sur-Orbe. Ce vaillant collègue quitte l'enseignement après quarante ans de services. Quarante ans ! Quelle belle carrière et que de travail accompli pendant ce temps ! M. Morel eut toujours une activité bienfaisante. Il ne se borna pas à enseigner ses élèves, mais il s'efforça de développer leur cœur, leur sentiment religieux, le goût de l'ordre et du travail. Ce fut un vrai éducateur. Il a droit à la reconnaissance de tous. Ses anciens élèves l'ont compris et ils ont tenu à donner une preuve tangible de leur estime en offrant un charmant souvenir à leur vénéré maître. Nos meilleurs vœux accompagnent ce collègue dans sa retraite et nous lui souhaitons encore de nombreuses et heureuses années à passer au milieu des siens.

Ces longues carrières font notre admiration, mais nous ne désirons nullement les réaliser et nous espérons que prochain sera le temps où l'instituteur pourra se retirer après ses trente ans de service accomplis, sans avoir à prolonger au-delà de la mesure un travail pénible et souvent déprimant.

A. D.

*** **Pension de retraite du corps enseignant primaire lausannois.**

— Nous recevons de M. J. M., instituteur, la communication suivante :

A l'occasion de l'examen de la gestion de la Municipalité pour l'année 1910, notre collègue Arnold Merminod, conseiller communal, a déposé l'observation suivante :

« Les membres du corps enseignant primaire lausannois étant placés dans une situation inférieure à celle des autres employés communaux quant au montant de la pension de retraite qui leur est allouable, la Municipalité est invitée à étudier les voies et moyens propres à faire cesser cette inégalité de traitement. »

Au nom de la Municipalité, M. Paul Maillefer, syndic, a répondu :

« La question est à l'étude. La Municipalité a prié M. Python, directeur de la Caisse cantonale des retraites populaires, de lui présenter un rapport à ce sujet. Le Département de l'Instruction publique, consulté, ne voit rien qui s'oppose à ce qu'il soit donné satisfaction au désir du personnel enseignant. Toutefois, il nous invite à veiller à ce que les décisions des autorités communales de Lausanne n'influent en rien sur l'application des lois et règlements cantonaux. »

Une décision favorable des autorités lausannoises ne serait pas sans exercer une heureuse influence sur la demande de la S. P. V., touchant le même sujet.

A. D.

*** **Avis.** — Ensuite des démarches entreprises par M. Merminod, instituteur, la direction du Théâtre Lumen vient de consentir à faire une réduction de 25 % sur les prix d'entrée, pour tous les membres de la *Société pédagogique vaudoise*. Merci à notre dévoué collègue pour son heureuse idée et espérons que les membres du corps enseignant vaudois sauront profiter de cet avantage, surtout pour ce qui concerne les conférences figurant au programme d'hiver.

A. D.

*** **Mont-sur-Rolle.** — A l'issue d'une conférence donnée par M. Python, directeur de la Caisse cantonale des retraites ouvrières, en présence de la Municipalité, de la Commission scolaire et des parents, il a été décidé de fonder une mutualité scolaire dans cette localité. Une vingtaine d'enfants sont annoncés pour le début et l'on espère que d'autres inscriptions viendront agrandir cette petite phalange.

*** **Les écoles il y a trente ans.** — Le tableau suivant donne l'indication du nombre des écoles de chaque district, d'après les rapports des visites faites au printemps 1851, (écoles enfantines et écoles d'ouvrages non comprises). Aigle 53, Aubonne 32, Avenches 22, Cossonay 54, Echallens 50, Grandson 43, Lausanne 46, La Vallée 23, Lavaux 37, Morges 51, Moudon 49, Nyon 38, Orbe 56, Oron 34, Payerne 38, Pays-d'Enhaut 14, Rolle 17, Vevey 36, Yverdon 57. Nombre total des écoles en avril 1851, 750. Il était, en avril 1850, de 746.

A. D.

*** **Epargne scolaire.** — Sous le nom de *Société pour l'encouragement à l'épargne*, il s'est constitué à Lausanne une société anonyme au capital de fr. 75000. Son but est de faciliter et organiser l'épargne par l'emploi du Coffre-fort-épargne « Fix » breveté, qu'elle met à la disposition des écoles moyennant une modeste finance annuelle de location. (Voir aux annonces.)

BIBLIOGRAPHIE

Almanach Pestalozzi, agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. 1 vol. in-16, contenant plusieurs centaines de gravures en noir et en couleurs. Relié toile souple, plat or, fr. 1.60. Lausanne, librairie Payot & Cie.

Voulez-vous faire sûrement plaisir à un enfant ? Donnez-lui l'*Almanach Pestalozzi*. C'est une publication admirable...

— Eh ! je le connais depuis qu'il paraît ! Mes enfants me le demandent chaque année à peine il est annoncé. C'est un véritable engouement et qui s'explique dès que l'on parcourt cet élégant petit livre qui est fait pour intéresser même les adultes. Tous les parents, à mon avis, devraient le donner à leurs enfants.

Cela est vrai, l'*Almanach Pestalozzi* est bien le livre des écoliers ou, comme on l'a appelé, le trésor des écoliers. Tous, garçons ou filles, sans exception, devraient le recevoir. C'est d'abord un memento de connaissances utiles, de notions précises et indispensables, présentées de la façon la plus heureuse possible. Puis il y a une partie artistique et d'agrément qui révèle chaque année, de la part des éditeurs, une remarquable ingéniosité. Intérêt pédagogique, intérêt artistique, intérêt patriotique — car le culte de la patrie et de tout ce qui l'a

fait aimer y a une large place — ce petit livre excellent les réunit tous. C'est l'Almanach Hachette de la jeunesse.

Qu'on prenne la peine de feuilleter l'Almanach Pestalozzi et l'on verra qu'il mérite absolument tous ces éloges. C'est une publication parfaite en son genre et qui n'a son pendant dans aucun autre pays. Qu'on le parcoure un instant et l'on sera étonné de la somme de travail, d'efforts et de recherches que comporte la préparation de ce petit livre devenu classique, et qui est, comme écrivait un jour le directeur du Bureau fédéral de statistique, M. le Dr Guillaume « une véritable encyclopédie tout à la fois portative, instructive, suggestive et amusante, bien propre à attirer l'attention et à stimuler le zèle des élèves de nos écoles, à les faire penser et réfléchir, en somme à éléver leur niveau intellectuel et moral ».

Ajoutons que cet agenda, contenant 330 pages et des centaines d'illustrations en noir et en couleurs, ne coûte, solidement relié en toile souple, plat or, que 1 fr. 60 et qu'il est donc à la portée de toutes les bourses.

Peut-être n'est-il pas inutile de dire encore que la maison Payot & Cie verse annuellement à la Caisse de secours de la Société pédagogique romande, une somme de 500 francs, puis que la dite maison examine la possibilité de publier, dès l'année prochaine, une édition spéciale de l'Almanach Pestalozzi, destinée au personnel enseignant.

Jeune Citoyen, 28^{me} année. Hiver 1911-1912. Editeur : Librairie Payot, Lausanne.

Parmi les publications dont nous voyons avec plaisir le périodique retour et que nous saluons comme de vieilles connaissances, nous signalons le « Jeune Citoyen ». Cette utile brochure en est à sa 28^{me} année déjà, ce qui nous dispense de la recommander ; que de services rendus aux maîtres et aux élèves de nos écoles complémentaires dans cette longue existence !

En tête du numéro de cette année se trouve le portrait et la biographie du fondateur du « Jeune Citoyen ». M. Gaillard-Pousaz, mort en juillet dernier, après avoir rempli une belle carrière d'instituteur et d'inspecteur des écoles. Les publications qu'il créa ont contribué grandement à développer et à instruire la jeunesse de notre pays.

« Destiné, comme son titre l'indique, aux jeunes gens de la Suisse Romande, et ayant pour but de faciliter l'enseignement donné dans les écoles et cours complémentaires, le « Jeune Citoyen » intéresse toute personne s'occupant d'éducation et faisant œuvre d'enseignement.

Cette année, on y trouvera une abondance de matières : des morceaux de lecture d'actualité (Maroc) ; des articles d'hygiène pratique sortis de la plume de nos meilleurs médecins ; des articles scientifiques à la portée de chacun (la fabrication du verre, les courants électriques à haute tension) ; une revue intéressante des événements de l'année ; un écho des dernières manœuvres ; les biographies de M. Hoffmann, conseiller fédéral, du peintre Anker, d'Andréas Hofer, de Tolstoï, etc.

La partie pratique comprend des modèles de rédaction de lettres, des exercices nombreux de calcul oral et écrit ; l'étude géographique du Jura et de tous les cantons confédérés ; enfin, un résumé complet de l'histoire suisse et une bonne étude de la constitution de 1874.

En résumé, comme chacun pourra s'en rendre compte, le « Jeune Citoyen » de 1911-1912 contribuera aussi bien que ses devanciers au développement intellectuel de nos futurs soldats.

Edm. ALLAZ.

Croquis et impressions d'Amérique, par Albert Gobat. Berne, Gustave Grünau, éditeur. (fr. 6.)

M. le Dr Albert Gobat, conseiller d'Etat du canton de Berne, vient de publier chez Gustave Grünau, éditeur, à Berne, et F. Zahn, éditeur, à Neuchâtel, sous le titre de « Croquis et impressions d'Amérique », un livre intéressant où il raconte ce qu'il a vu et observé chez les Transatlantiques. Il a visité, aux Etats-Unis, les grandes cités, leurs usines formidables, les vastes prairies, les beautés naturelles des Montagnes Rocheuses, le Niagara, la Floride, la ferme aux alligators, les territoires réservés ». Il a été reçu, le 24 novembre 1910, par le président Taft, à qui le volume est dédié. Il a raconté ce qu'il a vu. Il désire instruire en délassant et lutter ainsi, par une lecture instructive et agréable, contre l'invasion des livres suspects, véritable péril pour l'esprit national.

A Moderne English Grammar, par J. Hübscher et H. Frampton, professeurs au Gymnase scientifique et aux Ecoles Commerciales de Lausanne, à l'usage des écoles secondaires. 1 vol. relié toile souple, avec 2 cartes et 43 gravures, fr. 4. Lausanne, librairie Payot & Cie.

Le but que les auteurs se proposent d'atteindre est double : tout en étudiant la grammaire anglaise à fond, ils initient l'élève à la connaissance de la vie, des habitudes et des institutions du peuple anglais.

Disons de suite que MM. Hübscher et Frampton (tous deux professeurs à Lausanne) ont réussi à nous donner un livre unique en son genre. En 77 chapitres admirablement bien coordonnés et dont chacun renferme une partie grammaticale, des exercices, des morceaux littéraires, l'élève étudie toute la grammaire anglaise ; il a à sa disposition des règles, des explications, des exemples qui le conduisent graduellement des éléments à la syntaxe.

C'est bien une « Grammaire moderne » que les auteurs nous offrent. Jamais, jusqu'à présent, on n'a su grouper les difficultés avec autant de clarté, chaque chapitre est un pas en avant, le vocabulaire est judicieusement choisi, les applications viennent aussitôt pour graver les mots dans la mémoire des élèves, théorie et pratique sont intimement liées et la prononciation, cette partie délicate de l'étude de l'anglais, est expliquée avec lucidité. De plus, le volume est semé de vues charmantes, il renferme des cartes, ainsi qu'un résumé des règles de grammaire en français, appendice précieux pour les élèves de nos écoles.

Comme pour ses autres éditions scolaires, la librairie Payot & Cie a fait le nécessaire pour donner au volume une présentation parfaite.

Ouvrages reçus :

Rudolf von Tavel, *Theodorich von Lerber. Ein Lebensbild*. Berne, chez A. Francke, 1911. Prix : 5 francs. Le volume renferme toute l'histoire de la célèbre école à laquelle T. de Lerber a attaché son nom.

PARTIE PRATIQUE

ETUDE DU LIVRET

*Nul ne peut être bon chiffreur,
S'il ne sait son livret par cœur.*

Rien n'est plus long et plus ingrat que l'étude du livret au degré inférieur, et longtemps encore au degré moyen. En dépit de toute la peine et de la patience qu'il faut pour graver dans la tête de nos écoliers la table de Pythagore, il n'est pas rare de trouver des enfants qui sortent de l'école sans savoir parfaitement et sûrement leur livret. Même aux cours complémentaires, il nous arrive souvent de trouver des jeunes gens qui comprennent très bien les problèmes et sont cependant incapables de donner des réponses exactes, conséquence du livret insuffisamment su.

En présence de ces constatations, il y a lieu de se demander si c'est la mémoire de nos élèves qui dégénère ou si c'est la méthode d'enseignement qui laisse à désirer. Que la cause soit psychologique ou pédagogique, elle nous intéresse et, pour l'analyser, relevons quelques observations.

Au point de vue de la mémoire, il faut reconnaître que les élèves qui possèdent cette précieuse faculté bien développée sont plutôt en minorité dans nos classes. Il faut donc employer avec la majorité tous les moyens mnémotechniques possibles pour fixer dans leurs cerveaux rebelles les nombreux multiples du livret. Il faut, dès le début, des exercices variés, simples, concrets, bien gradués, propres à éveiller chez les jeunes intelligences l'esprit de comparaison et de raisonnement. Loin de nous la méthode machinale et routinière qui consiste à apprendre le livret comme un perroquet et à le réciter d'un bout à l'autre, toujours et rigoureusement dans le même ordre régulier et invariable. Nous ne voulons pas dire que les élèves ne doivent pas le savoir ainsi, mais ce que nous voulons de plus, c'est qu'ils le récitent avec intelligence jusqu'à ce qu'ils arrivent à répondre avec promptitude et justesse à n'importe quelle question, concrète ou abstraite, sans même la répéter, surtout au degré intermédiaire. Nous donnerons ci-après les différentes manières que nous utilisons pour l'étude du livret simple et d'autres livrets qu'il n'est pas moins utile de faire apprendre. Au fur et à mesure de leur étude, il faut exiger que tous ces livrets soient écrits plusieurs fois par les élèves. Cela est important pour les visuels, tandis que les auditifs profiteront surtout de la récitation. Ainsi faisant, la mémoire sera doublément exercée et avec un peu de persévérence, le livret sera mieux su. Il y aura toujours, cela va sans dire, des paresseux récalcitrants ou des ignorants par hérédité que ces moyens n'atteindront que médiocrement.

Voyons maintenant quelques bizarreries parmi les réponses que nous donnent les élèves habitués à la récitation machinale du livret ordinaire, abstraction faite des réponses au hasard. Demandez à un enfant combien font 3 fois 9, et ensuite au même enfant combien font 9 fois 3. Si l'enfant n'a pas observé que ce sont les mêmes chiffres, les mêmes facteurs, mais intervertis, il hésitera et donnera la deuxième réponse différente de la première.

Autre fait : Pourquoi un élève, chez les débutants surtout, trouve-t-il plus facilement la réponse à la question 8 fois 3 qu'à la question inverse 3 fois 8. C'est que, mentalement, il dira 8 fois 1 font 8, 8 fois 2 font 16, 8 fois 3 font 24, calcul bien plus court que de faire la même opération avec le livret 3 jusqu'à 3 fois 8.

Troisième observation : Pourquoi un élève à qui on a demandé combien font 5 fois 3 reste-t-il surpris quand on lui dit ensuite combien font 5 fois 3 francs, ou par extension combien font 5 journées à 3 francs ! C'est que, dans l'étude du livret, soit parlé, soit écrit, nous négligeons trop le côté concret. Pour conjuguer les verbes, nous avons l'habitude d'employer des compléments ; pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour étudier le livret ? Cela fait entendre les nombres absolus avec des intonations de voix différentes qui frappent l'oreille et forcent l'attention à être moins routinière. Employons donc les nombres avec les mots, les vocables usuels et particulièrement les termes du système métrique, qui se rencontrent journallement dans les problèmes. Ce sera en même temps la meilleure préparation au calcul oral pratique.

Nous pourrions citer encore des exemples analogues, mais chacun peut observer, dans sa propre classe, dans les leçons quotidiennes comme aux examens, les réponses baroques de nos écoliers. Partout, le mal, c'est la mauvaise mémoire, accompagnée d'étourderie et de manque d'effort, mal qu'il faut combattre avec une méthode d'enseignement bien comprise, bien appliquée et rationnellement graduée.

Le livret simple étant bien connu sous toutes ses formes, on fera de même étudier le livret des dizaines, des centaines, des milliers, le livret fractionnaire, puis dans le même ordre, le livret par division, comme nous allons le montrer pratiquement.

Bien que ce ne soit pas arithmétiquement juste, nous les noterons en remplaçant le mot *fois* par le signe \times , et le mot *font* par le signe $=$, licence mathématique qu'on peut employer à l'école sans inconvenient.

Livret par multiplication.

<i>Livret habituel</i>	<i>Multiplicandes impairs</i>	<i>Multiplicandes pairs.</i>
$2 \times 1 = 2$	$2 \times 1 = 2$	$2 \times 2 = 4$
$2 \times 2 = 4$	$2 \times 3 = 6$	$2 \times 4 = 8$
etc.	$2 \times 5 = 10$	$2 \times 6 = 12$
jusqu'à	$2 \times 7 = 14$	$2 \times 8 = 16$
$2 \times 11 = 22$	$2 \times 9 = 18$	$2 \times 10 = 20$
$2 \times 12 = 24$	$2 \times 11 = 22$	$2 \times 12 = 24$

Remarque : Chacun de ces livrets peut encore s'écrire à rebours, de 2×12 à 2×1 , etc.

<i>Facteurs intervertis</i>	<i>Multiplicateurs impairs.</i>	<i>Multiplicateurs pairs.</i>
$1 \times 2 = 2$	$1 \times 2 = 2$	$2 \times 2 = 4$
$2 \times 2 = 4$	$3 \times 2 = 6$	$4 \times 2 = 8$
etc.	$5 \times 2 = 10$	$6 \times 2 = 12$
jusqu'à	$7 \times 2 = 14$	$8 \times 2 = 16$
$11 \times 2 = 22$	$9 \times 2 = 18$	$10 \times 2 = 20$
$12 \times 2 = 24$	$11 \times 2 = 22$	$12 \times 2 = 24$

<i>Livret des dizaines</i>	<i>Livret des centaines</i>	<i>Livret des milliers.</i>
$2 \times 10 = 20$	$2 \times 100 = 200$	$2 \times 1000 = 2000$
$2 \times 20 = 40$	$2 \times 200 = 400$	$2 \times 2000 = 4000$
$2 \times 30 = 60$	$2 \times 300 = 600$	$2 \times 3000 = 6000$
etc.	etc.	etc.
jusqu'à	jusqu'à	jusqu'à
$2 \times 120 = 240$	$2 \times 1200 = 2400$	$2 \times 12000 = 24000$

Remarque : Chacun de ces livrets peut aussi s'écrire avec les variantes du livret simple. Il va sans dire qu'ils ne s'écriront et ne s'apprendront qu'au moment de l'étude des dizaines, des centaines, etc.

Livret décimal.

<i>Dixièmes.</i>	<i>Centièmes.</i>	<i>Millièmes.</i>
$2 \times 0,1 = 0,2$	$2 \times 0,01 = 0,02$	$2 \times 0,001 = 0,002$
$2 \times 0,2 = 0,4$	$2 \times 0,02 = 0,04$	$2 \times 0,002 = 0,004$
$2 \times 0,3 = 0,6$	$2 \times 0,03 = 0,06$	$2 \times 0,003 = 0,006$
$2 \times 0,4 = 0,8$	$2 \times 0,04 = 0,08$	$2 \times 0,004 = 0,008$
$2 \times 0,5 = 1$	$2 \times 0,05 = 0,10$	$2 \times 0,005 = 0,010$
$2 \times 0,6 = 1,2$	$2 \times 0,06 = 0,12$	$2 \times 0,006 = 0,012$
$2 \times 0,7 = 1,4$	$2 \times 0,07 = 0,14$	$2 \times 0,007 = 0,014$
$2 \times 0,8 = 1,6$	$2 \times 0,08 = 0,16$	$2 \times 0,008 = 0,016$
$2 \times 0,9 = 1,8$	$2 \times 0,09 = 0,18$	$2 \times 0,009 = 0,018$

Remarque : Ces livrets s'étudient lorsque l'on aborde le programme des nombres décimaux.

Livret par division.

Nous le faisons apprendre généralement sous les deux formes suivantes, en suivant quelques variantes employées pour le livret par multiplication.

1^o Avec nombres entiers.

<i>Livret 2.</i>	<i>Livret 3.</i>	<i>Livret 4.</i>
$2 : 2 = 1$	$3 : 3 = 1$	$4 : 4 = 1$
$4 : 2 = 2$	$6 : 3 = 2$	$8 : 4 = 2$
etc.	etc.	etc.
jusqu'à	jusqu'à	jusqu'à
$24 : 2 = 12$	$36 : 3 = 12$	$48 : 4 = 12$

2^o Avec fractions ordinaires.

<i>Licret 2.</i>	<i>Livret 3.</i>	<i>Livret 4.</i>
La $\frac{1}{2}$ de 2 = 1	Le $\frac{1}{3}$ de 3 = 1	Le $\frac{1}{4}$ de 4 = 1
$\frac{1}{2}$ de 4 = 2	$\frac{1}{3}$ de 6 = 2	$\frac{1}{4}$ de 8 = 2
$\frac{1}{2}$ de 6 = 3	$\frac{1}{3}$ de 9 = 3	$\frac{1}{4}$ de 12 = 3
etc.	etc.	etc.
jusqu'à	jusqu'à	jusqu'à
$\frac{1}{2}$ de 24 = 12	$\frac{1}{3}$ de 36 = 12	$\frac{1}{4}$ de 48 = 12

Remarque finale : Tous ces modèles de livrets par multiplication et par division sont ici purement numériques. Pour en rendre l'étude plus intéressante et arriver à des résultats pratiques plus positifs, n'oublions pas de les faire écrire et apprendre avec des compléments.

H. PEITREQUIN.

RÉDACTION

Degré supérieur.

Le pouvoir du temps.

PLAN DU TRAVAIL : 1. *Action du temps dans ce monde* : saisons, végétation, transformation des terrains, civilisation.

2. *Il sollicite notre patience* : travail de l'artiste, fondations d'une maison ; l'éducation.

3. *Il adoucit nos peines*, guérit les plaies de l'âme : déceptions, perte d'un parent, etc.

4. *Il répare nos malheurs* : bataille perdue, maison incendiée, négociant ruiné ; exercice de volonté.

5: *Conclusion.* Le temps est un grand maître : il faut utiliser ses leçons.

DÉVELOPPEMENT. — Tout dans le monde semble se régler sur le temps. Son action est indéniable : les saisons se succèdent dans une gamme de couleurs et une variété de produits qui ravissent nos yeux. Le froid et le chaud se disputent la place dans l'air, et voilà le vent qui souffle pour distribuer aux diverses contrées du globe les pluies fertilisantes. Aussitôt les petites plantes germent, poussent des feuilles ; les arbres fleurissent, donnent du fruit. Un jour l'homme naît, faible et chétif ; petit à petit, il se fortifie, accroît sa taille, développe son intelligence, occupe le rang supérieur dans l'échelle des êtres. Puis, après avoir signalé son passage ici-bas, comme un météore dans le ciel, il meurt et disparaît. Qu'a-t-il fallu pour tous ces changements ? quelques semaines, quelques années, et voilà ; un peu plus en revanche, pour modifier l'aspect des pays. Les arbres tombent, les forêts et les marécages disparaissent, la charrue promène son soc d'acier, des sillons se dessinent et le sol autrefois stérile devient fécond.

La civilisation assure sa marche par les recherches des savants, des artistes, des inventeurs. C'est par étapes douloureuses que le génie humain a maîtrisé les forces de la nature, découvert les moyens rapides de locomotion, les signaux à distance, la transmission de la pensée. Il a bien fallu l'épreuve du temps pour détruire les préjugés, vaincre les hostilités dont furent victimes des artisans de notre bien-être.

Indispensable auxiliaire dans nos entreprises, le temps sollicite notre patience pour atteindre le succès qui doit récompenser nos efforts. Paris ne s'est pas bâti en un jour. Le peintre courbé sur sa palette, le sculpteur, devant le bloc qu'il taille et façonne à sa guise, procèdent tous deux avec une sage lenteur. La maison dont on a précipité la construction s'écroule bientôt, quand les fondations ne sont pas solides ; de même, une éducation faite à la hâte ne porte pas de fruits. La fortune rapidement acquise par des spéculations hasardées n'a rien de stable ; l'homme parvenu trop vite à une position trop haute retombe dans l'obscurité : le temps remet les choses dans l'ordre et les gens à leur place.

Le temps nous apprend la résignation. Avec lui, les maux de toutes sortes qui assiègent notre vie, chagrins amers, regrets d'êtres chéris que la mort nous prend sont moins pénibles à supporter. Où les soins et les consolations des hommes n'ont été qu'un surcroit d'affliction, le temps guérit. Voulez-vous savoir comment ? Ecoutez Voltaire : « Si donc on se met dans la tête qu'à la longue la na-

ture efface en nous les impressions les plus profondes ; que nous n'avons au bout d'un certain temps ni le même sang qui coulait dans nos veines, ni les mêmes fibres qui agitaient notre cerveau, ni par conséquent les mêmes idées ; qu'en un mot, nous ne sommes plus réellement et physiquement la même personne que nous étions autrefois, si nous faisons, dis-je, cette réflexion bien sérieusement, elle nous sera d'un très grand secours. »

Mais le temps qui favorise nos projets et adoucit nos peines fait mieux encore. Il répare les défaites à la guerre et les malheurs dans la paix : « Sire, il est vrai, la bataille est perdue, mais nous avons le temps d'en gagner une autre », répliquait à Bonaparte le général Desaix, à Marengo, après un premier échec contre l'ennemi. On sait qu'il eut raison.

Voici des exemples tirés de la chronique journalière. Un incendie éclate et consume une maison. Est-il impossible que celle-ci renaisse de ses cendres ? De malencontreuses entreprises ont fait d'un commerçant un homme ruiné. La situation n'est pas sans remède, c'est un appel à la lutte, un nouvel exercice de volonté qui, conduit avec intelligence, rétablira la fortune du malheureux.

Une expression proverbiale appelle avec raison le temps un grand maître. Il agit puissamment en nous et autour de nous, il nous domine et nous instruit. Sans attendre tout de lui, sachons mettre à profit ses leçons et utiliser sa force irrésistible.

Ls BOUQUET.

Lettre à un frère pour lui décrire la maison bâtie par notre voisin.

Cher frère,

Je viens t'apprendre une grande nouvelle. Notre voisin Jean-Louis a construit une jolie maison au haut de son grand pré. La chose s'est décidée un peu brusquement, quoique depuis longtemps déjà il disait que son ancienne maison était trop petite. Commencée ce printemps, elle est entièrement terminée aujourd'hui, et si je ne t'en ai point parlé plus tôt, c'est que je désirais savoir l'effet qu'elle produirait. C'est un charmant bâtiment à trois étages, avec balcons sur la face sud, qui regarde le lac. Elle est peinte en gris, avec berceau bleu et volets verts. La porte d'entrée a un perron avec balustrade en fer. La maison est entourée d'un petit jardin et d'une terrasse, sur laquelle on parvient par une porte-fenêtre s'ouvrant sous une véranda.

L'aménagement intérieur ne laisse rien à désirer et notre voisin est très fier de sa construction.

Je me réjouis que tu rentres bientôt à la maison. Tous, nous t'envoyons beaucoup de salutations. Papa, maman, frères et sœurs, sont en bonne santé et t'embrassent.

Ton frère Alfred.

A. FOREL.

MON CAHIER D'ÉCRITURE (Suite).¹

Page 24.

Titre en écriture moyenne : Le calendrier. Dès la 7^e ligne : L'année commence le 1^{er} janvier depuis le XVI^e siècle, date de l'introduction du calendrier grégorien. Avant cette époque, elle commençait à Pâques, c'est-à-dire au printemps. Chez

¹ Voir n°s 18, 20, 24, 26, 32, 40 et 45 de l'*Educateur*.

les anciens Romains, l'année commençait le 1er mars. Aussi leur septième mois était septembre, leur huitième mois octobre, leur neuvième mois novembre et leur dixième mois décembre, ce qui était logique; tandis que nous appelons maintenant septembre, c'est-à-dire septième mois, celui qui est le neuvième. Février était le douzième mois, ce qui explique pourquoi le jour supplémentaire des années bisextiles se trouve placé à la fin de ce mois. Le calendrier républicain faisait commencer l'année à l'équinoxe d'automne. Les noms des mois étaient: vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor, fructidor. *Date et signature sur la 39^e ligne.*

Page 25.

En titre, entre les lignes 3 et 4: L'épargne. *Texte dès la 7^{me} ligne:* L'homme doit être prévoyant et se préoccuper de l'avenir. Lorsqu'il est jeune et valide, il doit se précautionner contre les accidents, les maladies, les infirmités, la vieillesse, en économisant une partie du fruit de son travail.

Les caisses d'épargne servent à recueillir et à faire fructifier les petites économies. Le cultivateur, l'ouvrier, l'employé, ne peuvent que rarement acheter des titres ou placer leur argent chez un banquier, par contre ils ont toutes facilités de le confier aux caisses d'épargne qui reçoivent les sommes les plus minimes et paient un intérêt annuel d'environ 4 %.

La possession d'un livret de caisse d'épargne encourage l'ouvrier au travail, elle l'excite à faire des économies et le moralise en lui donnant des habitudes de prévoyance. *Date sur la dernière ligne.*

Page 26.

En titre: Caisse de retraites pour la vieillesse. *Dès la 7^{me} ligne, le texte:* Cette caisse a pour objet de recueillir et de faire fructifier l'épargne, afin de créer des rentes viagères en faveur des individus pour lesquels les versements sont effectués.

Les versements sont facultatifs; ils peuvent être interrompus ou continués au gré des déposants. Ils peuvent être commencés dès la naissance du bénéficiaire. L'époque d'entrée en jouissance de la pension ou rente viagère a généralement lieu entre 50 et 65 ans.

Le montant de la rente viagère varie selon que le capital versé est aliéné, c'est-à-dire abandonné à la caisse de retraites ou réservé, c'est-à-dire remboursé aux héritiers des titulaires.

Très souvent, l'Etat concourt à la constitution des pensions de retraite, en les augmentant par l'allocation de primes d'encouragement. *Date sur la 39^{me} ligne.*

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les cours complémentaires ont recommencé, du moins dans le canton de Vaud. Deux fois par semaine, nos bâtiments scolaires se peuplent d'élèves aux moustaches naissantes, aux épaules carrées, robustes gars qui sont les soldats de demain. Que viennent-ils faire en classe? Compléter leur instruction, acquérir

des notions nouvelles ou plus étendues ? Ce serait l'idéal ; mais hélas !... Les bases de l'édifice sont souvent si chancelantes qu'il serait imprudent de vouloir, sans autres, le relever de plusieurs étages.

Il n'entre pas dans nos intentions de discuter des cours au point de vue théorique, ce qui serait d'ailleurs sans utilité aucune. De la loi, ils ont passé dans les mœurs, et le programme en est aussi défini que celui de nos classes d'enfants : il ne nous reste plus qu'à leur faire rendre tout ce qu'ils peuvent donner, dans l'intérêt même de nos futurs citoyens. Peu à peu, il est vrai, beaucoup de nos illusions tombent devant l'apathie de ceux à qui nous voudrions ouvrir des horizons nouveaux ; de degré en degré, on en vient parfois à n'avoir plus d'autre but que de « cuisiner » les examens prochains. C'est là un cercle trop restreint. Si l'examen des recrues est un objectif de nos cours, il n'en doit pas être le pivot, ce qui serait substituer un mirage à une réalité. En restant dans les limites du programme (pour beaucoup elles sont assez vastes), il est encore possible que nos cours méritent en partie leur épithète de « complémentaires ».

Chacun s'y prend comme il l'entend pour préparer et donner ses leçons, c'est affaire personnelle ; aussi, dans les articles qui suivront, nous hornerons-nous à établir quelques repères pour les deux séances de la semaine.

Mercredi.

GÉOGRAPHIE : *Interrogation.* Les limites de la Suisse ont été traitées dans la leçon précédente. Où la frontière naturelle ne concorde-t-elle pas avec la frontière politique ? (Porrentruy, Bâle, Schaffhouse, Tessin, etc.) Points les plus vulnérables ?

Montrer la ligne de partage des eaux, les bassins fluviaux. Où vont les eaux de votre contrée ? Suivez le fleuve qui les emmène ! etc.

HISTOIRE : *Leçon.* (Les temps primitifs sont étudiés.) *Invasions des Barbares*, caractères des peuples envahisseurs, création de la race romande. *Charlemagne*, ses lois, influence de sa personnalité. Passer brièvement sur ses successeurs. *Les rois de la Petite-Bourgogne*, montrer le beau rôle de Berthe et la triste fin de son petit-fils. *Les Zähringen*, fondation de Fribourg et Berne ; la bourgeoisie des villes devient une menace pour la féodalité jusqu'alors triomphante.

RÉDACTION : *Deux années mémorables* : 1910 et 1911. Il en est des années moyennes comme des peuples heureux, elles n'ont pas d'histoire. Par le contraste violent qu'elles ont présenté, 1910 et 1911 échapperont à l'oubli ; tous ceux qui les ont vécues en garderont le vivant souvenir. Faire le tableau comparatif de ces deux étés : nébulosité intense de l'un, sérénité de l'autre. Comparer la température, les récoltes, le mouvement des touristes et des étrangers, etc., etc.

(Les considérations varient beaucoup suivant les régions ; il vaut mieux que le travail ait quelques défauts de forme en présentant des observations personnelles que d'être irréprochablement banal.)

Lettre familiale : *Raconter à un ami une belle course faite l'été dernier.* Préliminaires, préparatifs, départ ; ce qu'on a vu ; incidents ; joyeux retour. Impressions que cette course vous laisse.

Autres sujets : *Le défilé de la 1^{re} (de la II^{me}) division d'armée. Un jour de manœuvres. La cavalerie au bivouac, etc.*, suivant les circonstances.

INSTRUCTION CIVIQUE : *Leçon* : a) Constitution fédérale. La souveraineté en Suisse. Compétence de la Confédération et position des cantons envers elle.

Programme. b) La commune, sa formation ; bourgeois et habitants. Conseil général et Conseil communal. Les communes sont beaucoup plus anciennes que l'Etat ; pendant bien des siècles elles ont été chez nous les seuls centres de vie politique et sociale.

CALCUL. *Mesures de surface et mesures agraires*. Elèves avancés. Oral, page 27 ; écrit, page 24 ; probl. 428 et suivants.

Elèves retardés. Oral, pages 25 et 26 ; écrit, page 21.

Samedi.

CALCUL : suite de la leçon précédente.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE : Interrogation sur les leçons données.

RÉDACTION : Mise au net du travail ou développement du second sujet. Critique des rédactions présentées.

GÉOGRAPHIE : *Leçon*. Régions de la Suisse, caractères de chacune. Avec des élèves bien doués, esquisser la théorie de leur formation géologique. Les cantons ; leur situation par rapport à la région ou aux régions. Le Jura et le Plateau.

E. VISINAND.

GYMNASTIQUE

Leçon-type

III^e degré. — Elèves de 9 ans. — Leçon de 30 minutes.

2^{me} exemple.

1. Changer la mise en ligne de front sur plusieurs côtés. Tous les élèves partent ensemble.
2. Dans la ligne de flanc mains aux hanches : marcher en frappant avec un pied ; alterner la marche avec le pas de galop.
3. Former deux rangs successivement. Passer de la formation sur 2 rangs à celle sur 4 rangs en plaçant successivement les couples à g.
4. Ouvrir les rangs en se donnant les mains et fermer et ouvrir les pieds. Lever les br. en av.; fl. m. fermées ; tendre et baisser ; lever les br. de côté ; fl. ; tendre et baisser. Mains aux hanches : lever les talons, fl. les j. tendre et poser les talons.
5. Susp. et station oblique au reck, hauteur de tête.
6. Incliner le corps en av. et en arr., le fléchir en av. ; tourner le corps les pieds fermés. Sautiller sur place plusieurs fois, aussi en changeant de face.
7. JEU. — Tape-dos.

E. HARTMANN et E. RICHÈME, professeurs de gymnastique.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Dans ses séances des 20, 21 et 22 novembre 1911, le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif, M. Paul DUBOIS, maître au Collège d'Aubonne, en qualité de Directeur de cet établissement.

LA REVUE

Journal quotidien

avec la **Révue du Dimanche** et les **Suppléments du MERCREDI** et du **SAMEDI** sera envoyée

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre 1911 à tout **nouvel abonné**

POUR 1912

LA REVUE publie des renseignements complets sur la politique du pays et de l'étranger.

LA REVUE publie trois feuillets, de nombreuses variétés et un service complet de dépêches.

LA REVUE publie des correspondances spéciales de Berne et de Paris, les places fédérales au concours, l'état-civil de Lausanne, un bulletin météorologique complet.

LA REVUE publie des articles agricoles spéciaux de M. E. Chuard, conseiller national, et les Lettres du Village de Grattesillon.

LA REVUE publie de nombreux renseignements financiers et les notes des bourses de Lausanne et Genève.

LA REVUE est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique du pays.

LA REVUE parvient le même jour à la presque totalité de ses abonnés.

Un an : 12 fr. ; 6 mois, fr. 6.50 ; 3 mois, fr. 3.50.

On s'abonne par carte postale à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

H15457L

Offrons franco par la Poste, contre remboursement : Châtaignes vertes 10 kg. Fr. 3. — Châtaignes sèches 10 kg. Fr. 4.50. Noisettes belles grosses 5 kg. Fr. 6.50. — Figes en couronnes 5 kg. Fr. 4.50. — Oranges 5 kg. Fr. 2.50 ; 10 Kg. Fr. 4.50. — Mandarines extrafines, la caisse de 25 pièces Fr. 2.20 ; 2 caisses Fr. 4. — Citrons, gros, la caisse de circa, 50 pièces Fr. 3.

Pellandini & Cie, export. agricole, Taverne (Tessin).

Place au concours

Le poste d'institutrice à l'école inférieure de Môtiers (Vully) est à repourvoir pour le 1^{er} janvier 1912. Traitement fr. 1000.—, affouage pour la salle d'école 80 fr., leçons d'ouvrage 100 fr., logement et jardin.

Les inscriptions avec dépôt des papiers seront reçues **jusqu'au 23 novembre à la Préfecture de Morat**. Examen de concours réservé. H 5270 F

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

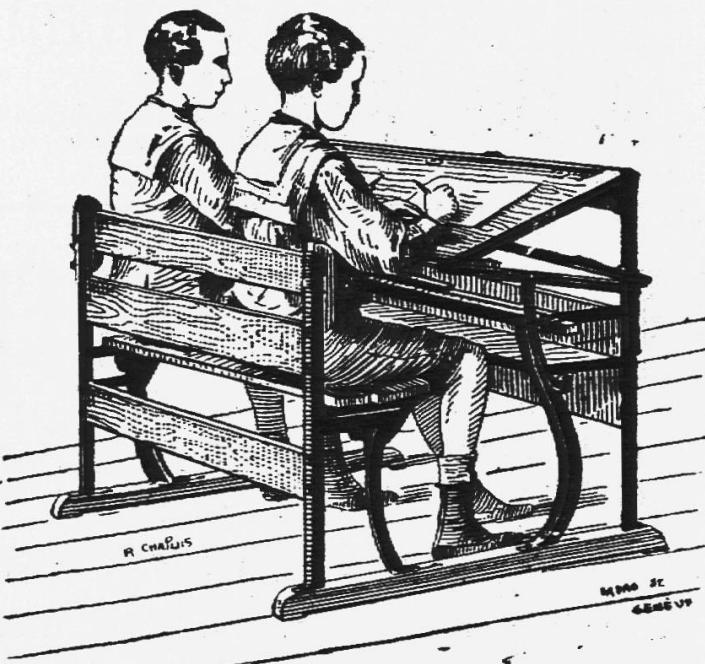
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

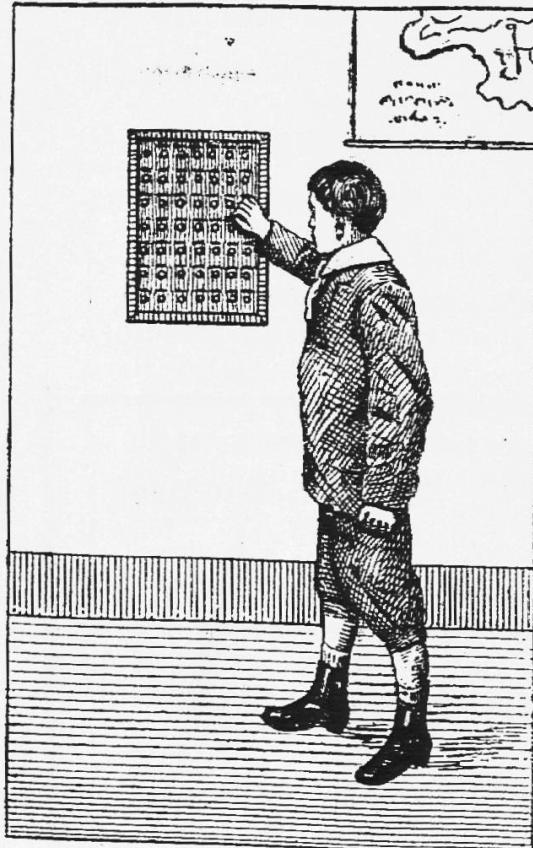
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 40 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe remise de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

ÉTRENNES

Une Machine à coudre

SINGER

nouveau modèle

constitue un CADEAU DE FIN D'ANNÉE
à la fois UTILE ET AGRÉABLE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une NOUVELLE VICTOIRE
en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911 DEUX GRANDS PRIX

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

Aux Expositions universelles de

PARIS 1878-1889-1900 St-LOUIS 1904 MILAN 1906 BRUXELLES 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biel, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades ; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Fræbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^{re} partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayet, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral ; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (dances) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FETISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

Dieu

Humanité

Patrie

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 49

LAUSANNE — 9 décembre 1911

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION ATAR, GENÈVE

Nouveautés 1911-1912

LITTÉRATURE

AUBERT, Th. — 1814 , roman historique genevois. Illustré par E. Elzingre, couvert. artistique ; br.	5.—
ANSALDI A. et N. — Souvenirs de deux vieux Genevois.	5.—
MAGNIN, H.-L. — Les fiançailles de Linette . Roman neuchâtelois.	3.50
Pierre DUNITON. — Figâsse et Duranpont , croquis genevois. 106 illustr. de J. Fontanez.	3.50
MALFREDA, J. — Maman Germaine . Nouvelle.	3. —

POÉSIE

DUMING, Numa. — Gouttes de Ciel.	3.50
FOREL, S. — Poèmes Picturaux.	3.50
MONTANDON, F. — La Fée d'Aï . Esquisses poétiques.	3.50
REICHSTETTER, Louis. — Rimes d'Escalade.	—.40
DE ZIEGLER, H. — L'Aube.	3.50

SCIENCES

KOLLE et HETSCH. — La Bactériologie expérimentale . 2 ^e édit. française revue, augmentée et annotée, d'après la 3 ^e édition allem., par H. Carrière. 98 planches couleur, 180 figures dans le texte.	40.—
HOCHREUTINER, B.-P.-G. — La Philosophie d'un naturaliste.	7.50

COLLECTION « Ma Jolie Bibliothèque » (pour les petits, l'enfance et la jeunesse).

CARNOY, H., prof. — Le Dr Cornélius . Voyages, aventures et mésaventures d'un savant chez les Sioux. Illust. de P. Kauffmann.	3.50
CARNOY, H., prof. — Fleur d'Aubépine . Scènes de la vie légendaire. Illustr. de P. Kauffmann,	3.50
CORBAZ, Louise. — Cœurs d'Enfants et Cœurs de Bêtes . Illustré par par Mlle P. Dimier.	3.50
J. DE MESTRAL COMBREMONT. — Les Joies et les Tribulations de Zaza . Illustr. de P. Kauffmann.	3.50

DIVERS

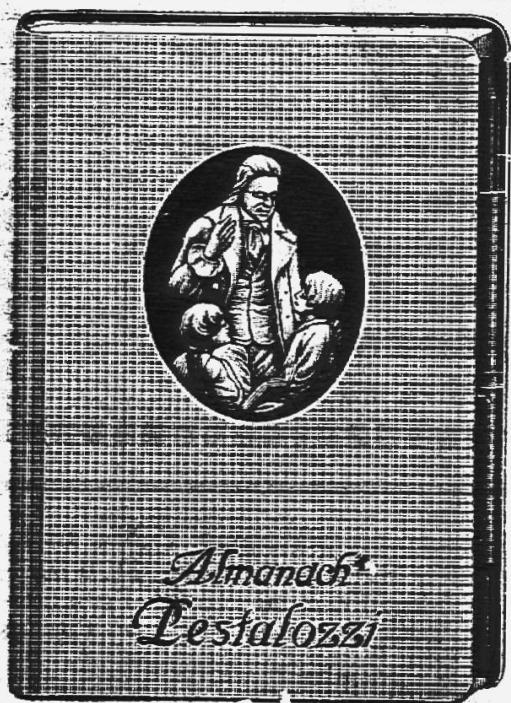
Noël Suisse 1911, richement illustré.	2.—
Almanach du Léman 1912.	—.30
Almanach des Etudiants 1912.	1.—
Nos Centenaires (centenaires genevois). 10 fascicules à fr. 2.—. Le 2 ^e fascicule qui vient de paraître est entièrement consacré au travail de GASPARD VALLETTE sur Jean-Jacques Rousseau.	20.—

ABONNEZ-VOUS AUX PAGES ILLUSTRÉES

Journal pour la Jeunesse. Prix, Fr. 5.—

Librairie Payot & Co., Lausanne.

UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE



ALMANACH PESTALOZZI pour 1912.—Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. Un volume petit in-16 de 300 pages, contenant plusieurs centaines d'illustrations en noir et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

« Je comprends le succès que ce petit livre rencontre auprès du public suisse et souhaite que chaque année il s'affirme davantage. »

*A. LACHENAL,
ancien conseiller fédéral.*

Des écoliers et écolières nous écrivent : L'Almanach Pestalozzi est pour moi le cadeau de Noël que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

TABLEAUX NOIRS *en ardoise et en bois*

Représentation générale des tableaux originaux
Jäger de Worms.

En magasin plus de 50 grandeurs différentes et une trentaine de genres de chevalets ou supports divers.

SPÉCIALITÉ FOURNITURES POUR BATIMENTS SCOLAIRES COMPLETS

Toujours environ 700 tableaux en magasin.

Demandez notre catalogue illustré.

Kaiser & Cie, Berne

Maison spéciale de matériel d'enseignement.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2 3/4 ans, 95 % de succès

Offrons franco par la Poste, contre remboursement : Châtaignes vertes 10 kg.
Fr. 3. — Châtaignes sèches 10 kg. Fr. 4.50. Noisettes belles grosses 5 kg. Fr. 6.50. —
Figues en couronnes 5 kg. Fr. 4.50. — Oranges 5 kg. Fr. 2.50 ; 10 Kg. Fr. 4.50. —
Mandarines extrafines, la caisse de 25 pièces Fr. 2.20 ; 2 caisses Fr. 4. — Citrons,
gros, la caisse de circa, 50 pièces Fr. 3.

Pellandini & Cie, export. agricole, Taverne (Tessin).

LA REVUE Journal quotidien

avec la **Revue du Dimanche** et les **Suppléments du MERCREDI** et du **SAMEDI** sera envoyée

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre 1911 à tout **nouvel abonné**

POUR 1912

LA REVUE publie des renseignements complets sur la politique du pays et de l'étranger.

LA REVUE publie trois feuillets, de nombreuses variétés et un service complet de dépêches.

LA REVUE publie des correspondances spéciales de Berne et de Paris, les places fédérales au concours, l'état-civil de Lausanne, un bulletin météorologique complet.

LA REVUE publie des articles agricoles spéciaux de M. E. Chuard, conseiller national, et les Lettres du Village de Grattesillon.

LA REVUE publie de nombreux renseignements financiers et les notes des bourses de Lausanne et Genève.

LA REVUE est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique du pays.

LA REVUE parvient le même jour à la presque totalité de ses abonnés.

Un an : 12 fr. ; 6 mois, fr. 6.50 ; 3 mois, fr. 3.50.

On s'abonne par carte postale à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

H15457L